

FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN NOUVEAU CAP ?

PAGE 2

ROHINGYAS : PRENDRE POSITION AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

PAGE 4

SÉBASTIEN MOSNERON DUPIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EXPERTISE FRANCE

PAGE 4

NOS LES NOUVELLES DE SUD

Hiver 2017

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 169

Vie des commissions

ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ALIMENTATION : ESPOIRS DÉÇUS

Coordination SUD a pris part aux débats des États généraux de l'alimentation *via* la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire composée de 50 organisations. Bilan d'une concertation calamiteuse qui marque le manque d'ambition flagrant de la France sur les enjeux agricoles et de développement.

Sébastien Chailleux (ActionAid France),
chef de file de la commission
Agriculture et alimentation

Les États généraux de l'alimentation auraient pu être une occasion de fixer collectivement les engagements des pouvoirs publics pour les années à venir, au service des territoires, de la santé, de l'environnement, de l'économie et de nos assiettes. Ils ont suscité de fortes attentes pour répondre aux multiples crises que rencontrent nos systèmes alimentaires en France et dans le monde.

Coordination SUD s'est associée à 50 organisations paysannes, de protection de l'environnement et de solidarité internationale regroupées au sein de la Plateforme citoyenne pour une transition agricole et alimentaire. Celle-ci a formulé [60 priorités concrètes](#), notamment pour une agriculture

créatrice de valeur et répondant aux enjeux climatiques, une préservation des terres agricoles, et l'avènement d'une réelle démocratie alimentaire au service de la diversité agricole et alimentaire.

C'était sans compter sur une organisation calamiteuse, une industrie agroalimentaire aux avant-postes et une société civile très peu associée aux discussions. Cerise sur le gâteau, des annonces de mesures allant à l'encontre des besoins et des revendications citoyennes. Ce manque d'ambition flagrant des États généraux de l'alimentation a poussé certaines organisations de Coordination SUD à claquer la porte des ateliers de concertation, en particulier pour dénoncer l'infime temps de discussion

“ une organisation calamiteuse, une industrie agroalimentaire aux avant-postes et une société civile très peu associée aux discussions. ”

consacré à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau international.

Le 10 octobre, Coordination SUD et les organisations de la Plateforme citoyenne,

ont organisé un concert de casseroles devant le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour demander à ce que la voix de la société civile soit enfin entendue et prise en compte.

La France pourtant, *via* l'action de ses entreprises et de ses politiques publiques, a un impact direct sur la sécurité alimentaire de millions de personnes vulnérables à travers le monde. Le gouvernement perd une opportunité de changer la donne et cède une fois encore aux chimères du *business as usual*. ■

PREMIER CICID DU QUINQUENAT :

“ C'est le moment de tracer (...) une trajectoire crédible ”

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédactrice en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE FORMATION DES ONG

Coordination SUD a réalisé en octobre une enquête sur les besoins en formation continue des ONG françaises de solidarité internationale. Les réponses des 37 ONG y ayant participé nourriront le contenu et les modalités du programme de formation 2018. Parmi les thèmes prioritaires de formation identifiés : les stratégies de développement, les RH et le management.

À SUIVRE

Anne-Françoise Taisne (CFSI),
administratrice
de Coordination SUD

L'action des organisations de la société civile mise à mal

L'adoption en 2015 des objectifs du développement durable par les Nations unies préfigurait de nouveaux partenariats entre les États et nos organisations pour réduire la pauvreté à l'horizon 2030. Deux ans plus tard, la mise en œuvre de ces engagements s'avère bien difficile. Alors que, comme le confirment les « *paradise papers* », des entreprises échappent à l'impôt grâce à des dispositions fiscales avantageuses ou le recours à des paradis fiscaux, bon nombre d'organisations de la société civile (OSC) voient leurs ressources diminuer, les États et les collectivités n'ayant plus de moyens de les soutenir. À ces difficultés économiques s'ajoutent des remises en cause politiques : répression contre des militants associatifs (ex. : Cambodge, Égypte, Zambie, Colombie) ; restriction voire arrêt de la coopération internationale suite à la révision des lois sur les associations de certains pays, même en Europe (ex. : Hongrie ou en Pologne) ; poursuites d'entreprises contre les ONG qui dénoncent les atteintes aux droits humains ; bombardements d'hôpitaux tenus à bout de force par des organisations humanitaires comme récemment en Syrie. La liste est longue. Elle illustre une crise de la démocratie. En réduisant les actions de la société civile, certains dirigeants politiques nient la contribution de nos organisations à la création du lien social, à la mise en place d'activités créatrices d'emplois ou à la sensibilisation des populations pour relever les défis des changements climatiques. Face à cette hostilité, ne soyons pas silencieux ! Restons vigilants et inventifs : la transition écologique, sociale et économique implique impérativement la participation des OSC, proches des populations et disposant d'une expertise construite au fil des années. ■

Dossier-Débat UN NOUVEAU CAP POUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En février prochain, se tiendra le premier comité interministériel du quinquennat consacré à la coopération internationale et au développement. Conduit sous la présidence du Premier ministre, ce Cigid doit être le lieu d'une plus grande mise en cohérence des politiques publiques avec le développement, celui d'une meilleure impulsion et lisibilité stratégique de cette politique.

Philippe Jahshan
président de Coordination SUD

Ce premier exercice du quinquennat arrive après une ouverture de mandature marquée par des décisions contradictoires et une stratégie qui demeure floue : le président de la République a certes intégré le développement dans ses discours et ce dès ses premiers déplacements internationaux. Il en a fait de manière explicite un des trois piliers de la politique étrangère de la France, aux côtés de la diplomatie et de la défense. Il a en outre rapidement fixé un objectif financier pour une APD à 0,55 % du RNB à 2022 et a pris l'engagement de se mobiliser enfin pour l'établissement d'une TTF européenne. Jean-Yves Le Drian a reconfirmé ces engagements et a affirmé son intention d'augmenter la part des dons, la part de l'aide humanitaire et celle des ONG dans le total de l'APD française.

Quelques priorités ont été annoncées : éducation, climat et santé notamment, et la mobilisation pour le Sahel. Toutefois, cela ne constitue aucunement une stratégie et tous ces engagements n'ont à ce jour été confirmés par aucune mesure

effective : le budget 2017 a même été revu à la baisse amputant le programme 209 de 136 millions d'euros, la TTF française a été réduite dans son périmètre et ni son taux ni le pourcentage dédié à la solidarité internationale n'a été revu à la hausse. Point d'arrêt pour un financement innovant dont la mise en place et l'extension ont pourtant permis à l'aide française de trouver les marges qui lui ont manqué depuis de trop nombreuses années. En outre, les confusions entre enjeux sécuritaires, enjeux de régulation migratoire, et enjeux de solidarité internationale n'ont pas été levées empêchant une discussion

sérieuse sur les réelles causes des conflits actuels, notamment au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne.

Alors le Cigid qui se prépare est une opportunité pour définir enfin la ligne politique qui sera celle du gouvernement pour le développement et la solidarité internationale de la France.

Vers l'adoption d'une feuille de route pour les objectifs de développement durable

Pour Coordination SUD, cela pourrait se décliner autour des axes suivants : tout d'abord, l'engagement à se mettre pleinement en cohérence avec l'agenda 2030 des objectifs de développement durable (ODD). Cela signifie qu'il faut intégrer dans toutes les stratégies sectorielles la lutte contre la pauvreté et contre les inégalités (ODD 1 et 10) dont le genre (ODD 5), mais aussi la dimension environnementale et climatique. Cela signifie qu'il faut faire de l'appui au renforcement de l'état de droit (ODD 16) une priorité, et qu'il faut inscrire la dimension partenariale (ODD 17) à tous les échelons. Cela signifie enfin qu'il faut transgresser davantage les frontières entre secteurs et entre acteurs, pour animer de véritables stratégies

“ Le Cigid qui se prépare est une opportunité pour définir enfin la ligne politique qui sera celle du gouvernement pour le développement et la solidarité internationale de la France. ”

transversales intersectorielles et pluri-acteurs plus intégrées. Le Cigid pourrait décider de lancer un chantier de travail entre

toutes les administrations concernées, l'Agence française de développement, les collectivités territoriales, la recherche et les acteurs non-gouvernementaux pour nourrir cette réflexion et fixer le cap pour la transformation qualitative de notre politique de coopération qu'exigent les accords de 2015

(Addis Abeba, New York, Paris).

Ensuite, et en cohérence avec ce premier point, il faudra en 2018 réévaluer la loi d'orientation et de programmation (LOP-DSI) de juillet 2014 et son niveau effectif d'exécution. Il faudra sans doute procéder à son actualisation même si sur de nombreux aspects, elle reste pertinente et insuffisamment appliquée.

Pour un financement ambitieux du développement et de la solidarité internationale

Le premier Cigid du quinquennat sera aussi l'occasion d'acter la trajectoire pour atteindre 0,55 % de l'APD à 2022. Au regard du Projet de loi de finances 2018, il faudra que les moyens soient rapidement réunis dès 2019 pour atteindre l'objectif de 15 milliards d'euros annoncé par le ministre. En effet, pour honorer l'engagement du président de la République, c'est environ 1,5 milliard qui sera désormais nécessaire par an. Si cet effort n'est pas atteint, c'est toute la crédibilité de la parole présidentielle et de la France devant la communauté internationale qui s'effondre. Notre plaidoyer va également pour une poursuite du déploiement de la TTF notamment en augmentant son taux actuel de 0,3 % à 0,5 %, en consacrant la totalité de ses revenus à la solidarité internationale et au climat, et en revenant sur l'annulation de la mesure votée par le Parlement en 2016 pour une extension de son champ sur les transactions intrajournalières les plus nocives. Taxer

“ Le premier Cigid du quinquennat sera aussi l'occasion d'acter la trajectoire pour atteindre 0,55 % de l'APD à 2022. ”

la grande spéculation financière (et avec un taux très raisonnable) pour le bénéfice de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités ou pour la lutte contre les changements climatiques, pour le bénéfice en définitive d'un monde plus juste, plus stable et plus durable, c'est un acte juste, c'est un acte éthique, et c'est un acte de responsabilité face au monde qui est devant nous et celui dont nos décideurs ont la responsabilité de préparer.

À SUIVRE

ET SI VOUS TRAVAILLIEZ VOTRE MARQUE ASSOCIATIVE ?

Votre ONG a besoin de se faire connaître ? Vous constatez un décalage entre ce que vous faites et la manière dont vos donateurs et partenaires vous perçoivent ? Vous souhaitez avoir une image et un discours alignés sur votre stratégie ? Coordination SUD publiera en décembre la capitalisation *Création d'une identité de marque associative : pourquoi et comment ?*

À SUIVRE

RETOUR SUR LE CONSEIL DU FIP

Le Conseil du FIP s'est tenu à Phnom Penh fin octobre, pour adopter ses stratégies d'influence et de renforcement des capacités. Précédé d'un atelier avec des membres asiatiques sur les ODD, il a également permis d'échanger avec des OSC locales et d'alerter des bailleurs sur les restrictions croissantes subies par la société civile au Cambodge.

R LE FINANCEMENT DURABLE ?

La question de la qualité de l'aide reste centrale

Aujourd'hui, l'aide française bilatérale est très peu dotée en dons ce qui prive la France d'une souplesse de plus en plus nécessaire pour l'acheminement de ses moyens ; cette faiblesse l'empêche également de soutenir les secteurs sociaux à la hauteur des besoins et les pays les plus pauvres dont l'APD reste l'unique levier et l'unique compensation d'une faiblesse des investissements directs étrangers. La part trop faible en dons limite également l'engagement dans une aide humanitaire qui demeure scandaleusement basse, 1 % de la part d'APD, dans le monde que l'on connaît. Enfin, la faiblesse en dons fait que nos politiques d'appui à la gouvernance et à l'état de droit sont dramatiquement sous-dotées. Cela dans un monde où la corruption continue de miner tout effort de développement dans de nombreux pays et où les capacités à lever

l'impôt ou à lutter contre l'évasion fiscale demeurent très faibles. Or, la France promeut de plus en plus les prêts-dons et les partenariats public-privé. Ces instruments, s'ils constituent de véritables leviers financiers, sont porteurs de nombreux risques si les pays partenaires ne disposent pas de moyens publics robustes et transparentes de suivi et de contrôle. Leur efficacité en est même réduite si les importants

“ Aujourd'hui, l'aide française bilatérale est très peu dotée en dons ce qui prive la France d'une souplesse de plus en plus nécessaire pour l'acheminement de ses moyens. ”

fonds levés ne trouvent pas des capacités effectives de décaissement et de déploiement de qualité sur les échelons infra-

étatiques. Or, de ce point de vue, l'appui aux collectivités territoriales et à la société civile qui constituent autant de points d'appui, demeure également très faible et très en dessous des niveaux requis pour compenser.

Là où notre politique se caractérisait encore il y a quelques années par un plus grand équilibre entre prêts-dons, et expertise technique,

la part de prêts aujourd'hui occupe une place prépondérante et totalement disproportionnée pour permettre encore un pilotage efficace et différencié comme la loi de 2014 le prévoit. Les ministres successifs ont beau indiquer que tel secteur sera leur priorité, en quatre ans nous sommes passés de la jeunesse à l'enfance puis à l'éducation, mais rien dans les faits ne change sur la répartition des volumes.

Oui, le Cicid peut être cette occasion d'une réforme de l'APD française en lien avec la revue de la loi et une feuille de route stratégique alignée sur les ODD. Il est aussi l'occasion pour donner enfin une réalité à l'engagement du ministre à poursuivre l'augmentation de la part d'aide transitant par les ONG françaises. Le ministère s'est engagé à atteindre 12 % de son APD pour cela. C'est le moment de tracer aussi une trajectoire crédible pour y parvenir. Le président de la République a appelé à une nouvelle ambition pour le développement. Les premiers mois de la mandature n'ont pas encore fait preuve de cette ambition. Avec le Cicid et la Conférence nationale humanitaire qui suivra, il faudra refaire les comptes. ■

0,55 %
DU RNB : OBJECTIF PRÉSIDENTIEL POUR UNE APD EN 2022

0,5 %
TAUX DE TAXATION SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES DEMANDÉ PAR COORDINATION SUD

12 %
OBJECTIF GOUVERNEMENTAL DU NIVEAU D'APD POUR LE FINANCEMENT DES ONG

Une feuille de route française pour les ODD ?

Deux ans après l'adoption des ODD, le Cicid du 5 février 2018 devrait – enfin ! – être l'occasion pour les ministres rassemblés d'acter des grandes orientations d'une feuille de route interministérielle de mise en œuvre des ODD par la France, une demande que Coordination SUD porte depuis 2015. Si nous attendons de cette feuille de route qu'elle renforce la cohérence des politiques portées par les différents ministères, la France devra aussi s'engager sur des éléments politiques et financiers concrets et structurants en incluant les organisations de la société civile dans toute leur diversité à la construction de ce document.

Financements climat : la France sera-t-elle au rendez-vous ?

L'Accord de Paris prévoit la mobilisation de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 par les pays dits développés pour la lutte contre les changements climatiques dans les pays du Sud. Or, la calcullette des ONG présentes à la COP23 n'a pas frémé. Ainsi, l'Allemagne s'est engagée à augmenter ses financements à hauteur de 100 millions d'euros par an ! Les « efforts » financiers et diplomatiques de la France risquent de faire pâle figure si la communauté internationale, et plus particulièrement les représentant.e.s des pays riches, arrivent le 12 décembre au Sommet de Paris sur le climat les poches vides, et si les États membres de l'UE ne rouvrent pas très vite les discussions sur l'instauration d'une TTF européenne.

À SUIVRE

SOMMET INTERNATIONAL FINANCE ET CLIMAT

Le 12 décembre, deux ans après la COP21, la France accueillera le sommet international Finance et climat. Limiter le réchauffement climatique en dessous des 1,5 °C impose d'agir à tous les niveaux et de stopper les financements aux énergies fossiles et aux fausses solutions. Les financements doivent être réorientés en totalité pour une transition vers des sociétés plus durables.

À SUIVRE

ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS EN VUE

Une mobilisation d'associations et de citoyen.ne.s est née cet été avec l'envie d'agir pour des politiques alternatives et de créer un mouvement d'opinion en faveur de l'accueil des personnes migrantes. L'idée est d'avancer pas à pas en lançant une concertation décentralisée à l'échelle territoriale pour aboutir à des États généraux des migrations.

STRATÉGIE GENRE ET DÉVELOPPEMENT

Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a rendu public en octobre dernier son rapport d'évaluation du Document d'orientation stratégique (DOS) Genre et Développement 2013-2017 de la diplomatie française.

Parmi les éléments de bilan : une augmentation significative de l'aide publique au développement marquée genre mais qui reste éloignée de l'objectif fixé par le DOS et qui place la France très en retard par rapport aux autres pays européens ; des difficultés de comptabilité, transparence des chiffres et de traçabilité des financements dédiés à l'égalité de genre. La commission Genre et développement de Coordination SUD a produit un [document](#) d'analyse et des recommandations sur le sujet.

MAINTIEN DES BUDGETS LONG : UNE VICTOIRE !

Le 26 octobre, une centaine de représentant.e.s d'ONG de solidarité internationale manifestaient à l'appel de Coordination SUD devant le siège de l'AFD. Une première !

En ligne de mire : la coupe brutale de 16 millions d'euros devant amputer de 20 % le budget de 2017 de l'agence dédié au financement des initiatives des ONG pour la défense des droits humains, l'éducation, la sécurité alimentaire ou encore la lutte contre les changements climatiques... En visite dans les locaux de Coordination SUD le 6 novembre, Jean-Yves Le Drian a annoncé le déblocage de 11 millions d'euros en décembre et des 5 millions restants en janvier 2018, en supplément du budget 2018. Une victoire pour Coordination SUD !

LES POSITIONS DES ONG POUR LE SOMMET UE-AFRIQUE

Investir dans la jeunesse pour un avenir durable, voici le thème du 5^e sommet UE-Afrique qui réunit les 29 et 30 novembre, les chefs d'État et de gouvernement africains et européens à Abidjan.

Les États approfondiront leur partenariat stratégique, lancé en 2007 avec l'adoption de la stratégie conjointe Afrique-UE. Concord a élaboré un document promouvant des alternatives aux discours de l'UE sur son partenariat avec l'Afrique, autour de cinq thèmes : migrations, sécurité, investissements du secteur privé, fiscalité et commerce, et jeunesse. Un forum citoyen est organisé par la société civile ivoirienne et ses partenaires avant le sommet officiel.



Coordination SUD et Expertise France ont signé une convention de partenariat le 24 juillet dernier dont l'objectif est de promouvoir le rôle essentiel des ONG en matière de développement et de solidarité. Une démarche qui s'inscrit dans une logique de co-construction de projets encouragée par Sébastien Mosneron Dupin, directeur général d'Expertise France.

Expertise France est l'agence de coopération technique internationale de la France. Notre mission est d'accompagner nos partenaires dans la définition et la mise en œuvre de politiques et de services publics adaptés aux besoins des populations. Nous intervenons dans tous les domaines de la coopération au développement : gouvernance démocratique et financière, santé et développement humain, développement durable, climat et agriculture, sécurité et stabilité.

Les ONG constituent par conséquent des par-

SÉBASTIEN MOSNERON DUPIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'EXPERTISE FRANCE

tenaires essentiels pour garantir la qualité et l'impact de notre action. Notre activité porte les politiques publiques et nous travaillons d'abord avec les administrations nationales et locales, mais intervenons sur des secteurs et dans des géographies où les ONG sont déjà fortement engagées, avec pour certaines, une présence sur le terrain de longue date. Elles ont notamment une connaissance unique des besoins de nos partenaires, jouant ainsi un rôle clé dans l'adaptation et l'appropriation de l'expertise fournie au niveau local.

Trouver des complémentarités et des synergies entre nos actions paraît non seulement évident, mais indispensable. C'est pourquoi Expertise France associe autant que possible les ONG à la définition et à la mise en œuvre de ses projets. Notre partenariat avec Coordination SUD va nous permettre de renforcer le développement de projets innovants, regroupant les savoir-faire de tous les acteurs

“ Trouver des complémentarités et des synergies entre nos actions paraît non seulement évident, mais indispensable. ”

concernés au service de nos partenaires. À titre d'exemple, nos projets en matière de mobilisation des diasporas (MeetAfrica ou Lemma) en faveur de l'entrepreneuriat dans leur pays d'origine ou encore le projet que nous menons en faveur de la dépollution du golfe de Gabès, aux côtés d'associations de la société civile tunisienne.

Dans le cadre du mécanisme de l'Initiative 5 %, nous apportons un appui à des associations du Sud dans les combats qu'elles mènent en santé, ou dans la défense des droits. C'est le cas au Vietnam, avec l'ONG ICS (Information, Connection and Sharing), qui défend les droits de la communauté LGBTI. ICS a ainsi contribué au plaidoyer qui a amené l'Assemblée nationale vietnamienne à amender le Code civil accordant plus de droits aux personnes transgenres.

C'est aussi le cas du projet mené en Guinée, à Boffa, destiné à accroître les ressources financières de cette commune par une maîtrise des procédures de gestion et de la comptabilité publique, aux côtés de l'ONG de coopération décentralisée, Charente-Maritime Coopération (CMC).

Je suis par conséquent pleinement convaincu de la plus-value d'une coopération étroite avec les ONG qui, par leur savoir-faire, leur connaissance du terrain, leurs actions de plaidoyer et de sensibilisation, contribuent à la mise en œuvre de projets de qualité, efficaces et durables. ■

3 questions à

Gilles Paillard,
(SOS Villages d'Enfants)
référént du groupe de travail Qualité,
transparence, efficacité
de Coordination SUD

Transparence et efficacité des ONG

Qualité, transparence, efficacité : un gadget de plus ?

Notre société, notre environnement poussent très fort pour une exigence de transparence, d'efficacité et de qualité. Le monde des ONG est et sera de plus en plus concerné. Il faut non seulement s'y préparer, mais aussi anticiper et construire notre propre modèle. Si nous ne prenons pas ce sujet à bras-le-corps, il nous sera imposé.

Quels sont les risques encourus par les ONG ?

Le risque est toujours d'actualité que l'on parle de procédures, de gestion financière ou encore d'évaluation d'impact. La loi du 31 juillet 2014 relative à l'ESS donne un cadre général et impulse une démarche d'autoévaluation et d'amélioration continue. À ce jour, ce cadre est modulable et sans sanction mais pourra constituer un nouvel élément de dialogue avec les financeurs. Au niveau du Parlement européen, d'un côté, le comité des Affaires étrangères souligne la nécessité d'appuyer les gouvernements et administrations pour construire un environnement favorable au travail des organisations de la société civile. De l'autre, la commission du Contrôle budgétaire demande à renforcer les procédures et le contrôle, avec un principe d'harmonisation et de standardisation. Autre tendance, l'intérêt pour évaluer l'impact social connaît un essor en raison de la baisse des fonds publics et des financeurs qui tendent à vouloir davantage montrer l'efficacité des financements octroyés. Il faut être vigilant pour que cela soit mieux pris en compte mais ne conditionne pas les financements.

Comment les ONG peuvent-elles se renforcer ?

Différentes démarches et labels accompagnent les ONG : Don en confiance, Idéas, Compas qualité, EFQM, etc. Coordination SUD, accompagne les ONG avec une *check-list* transparence, simple et efficace, avec le Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue (Madac) en partenariat avec le F3E, ou encore des échanges de pratiques. Nommer une personne référente dans votre ONG peut aider !

ROHINGYAS : PRENDRE POSITION AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD

Thomas Ribémont (Action contre la Faim),
administrateur de Coordination SUD

Depuis le 25 août 2017, on estime à plus de 600 000 le nombre de Rohingyas ayant quitté le Myanmar (Birmanie) pour se réfugier au Bangladesh. Ces réfugiés, issus de l'État du Rakhine (ou État de l'Arakan), région pauvre de l'ouest de la Birmanie, fuient les violences extrêmes qui ont lieu depuis cette date : viols, incendies volontaires des maisons, exécutions sommaires, massacres.

En septembre dernier, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, désignant la situation comme un parfait exemple de « nettoyage ethnique ». Le président de la République française, Emmanuel Macron, évoquait, le 20, lors de son discours à l'Assemblée générale des Nations unies un « génocide ». Des ONG de défense des droits humains de renom, Amnesty International et Human Rights Watch, dénoncent ce qui s'apparente à des crimes contre l'humanité. Les Rohingyas qui ont pu fuir vivent désormais dans des camps au Bangladesh où les conditions de vie sont extrêmement difficiles et touchent particulièrement les plus vulnérables :

malnutrition, insalubrité, manque d'eau potable, risques de glissements de terrain ou encore terres de culture contaminées affectent directement plus de 360 000 enfants, dont environ 40 000 nouveaux-nés. La situation dramatique que subit la population Rohingya au Bangladesh et au Myanmar exige une réaction politique coordonnée d'envergure : des États, des organisations internationales, des opinions publiques nationales et internationales et, bien entendu, du gouvernement birman.

En soutien aux ONG présentes auprès de ces populations, Coordination SUD dénonce les crimes contre l'humanité actuellement commis contre la population Rohingya ainsi que l'ensemble des discriminations dont cette dernière fait historiquement l'objet. En vertu d'une loi adoptée en 1982 par la dictature militaire, les Rohingyas se retrouvent, en effet, en situation d'apatrides, n'ayant pas été reconnus comme faisant partie des 135 ethnies qui composent le Myanmar. La population Rohingya au Myanmar survit dans les conditions d'une ségrégation institutionnalisée contribuant à les discriminer non seulement légalement mais aussi socio-économiquement : impossibilité de voyager sans autorisation, privation du droit de vote depuis novembre 2015, interdiction de se marier sans autorisation préalable, accès au travail limité à leurs villages, travail forcé, etc. Il ne suffit bien entendu pas de dénoncer, même si tout silence sur le sujet renforcerait

l'impunité scandaleuse avec laquelle ces crimes ont lieu aujourd'hui. Encore faut-il pouvoir agir, et urgemment. La rapidité et l'ampleur du déplacement de populations vers le Bangladesh font craindre que, sans action forte et immédiate de la communauté internationale, ce nettoyage ethnique soit achevé et le Myanmar vidé de sa population Rohingya dans les semaines à venir.

C'est pourquoi Coordination SUD soutenant les ONG présentes sur place, demande l'arrêt immédiat des violences dans l'État de l'Arakan. L'ensemble des ONG humanitaires doivent également pouvoir accéder aux populations affectées par les violences dans l'État de l'Arakan, de façon impartiale et neutre, sans faire l'objet de menaces. Cela suppose notamment que les autorités birmanes rouvrent le plein accès du Rakhine aux ONG. C'est à ces seules conditions que les ONG pourront concrètement continuer à soutenir les populations Rohingya encore présentes au Myanmar.

Il appartient aux États, dont la France, et à l'ensemble de la communauté internationale de faire pression sur les autorités birmanes civiles et militaires pour qu'elles lèvent les restrictions pesant sur les acteurs humanitaires. Il leur appartient plus encore de dénoncer la situation intolérable que subissent les Rohingyas et de poursuivre en justice les auteurs des crimes. Prendre position est désormais, plus que jamais, un impératif catégorique. ■

**RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG**